

À l'aube de ses 50 ans en 2014, la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige déploie en novembre un Référentiel d'auto-évaluation inédit pour un réseau national de communes touristiques.

Les 544 Stations Vertes s'inscrivent ainsi collectivement dans une démarche de progrès tel qu'annoncé en janvier dernier dans le manifeste intitulé « [en avant l'écotourisme](#) ». Concrètement, l'assemblée générale de cette association nationale a validé officiellement le 10 octobre dernier :

1) la refonte de la charte Station Verte et de la charte Village de Neige autour de 10 engagements

forts en matière de tourisme axé sur la nature et les patrimoines, de déplacements doux et de valorisation des savoir-faire locaux. La charte Station Verte comporte désormais 50 critères (25 obligatoires, 20 fondamentaux et 5 complémentaires) – clin d'œil aux 50 ans du label en 2014 – et la charte Village de Neige, qui concerne 22 destinations, compte 23 critères (20 obligatoires et 3 complémentaires).

2) la mise en place d'un référentiel, c'est-à-dire un tableau de bord de gestion de station, outil inédit d'autodiagnostic et réservé exclusivement aux destinations labellisées Station Verte . Ce Référentiel est construit autour de 3 volets : *Engagement* ; *Art de vivre/Séjour/Activités* ; *Écotourisme* et s'appuie également sur des guides prestataires conçus en partenariat avec Rhône-Alpes Tourisme.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Pour le développement écotouristique des Stations Vertes un Référentiel inédit](#)